



Conditions générales complémentaires

Service d'e-mail d'ePost

1. Champ d'application

1.1. Les présentes conditions générales complémentaires pour le service d'e-mail d'ePost («CG E-mail») régissent les relations entre les clientes et clients («client») et KLARA Business SA («KLARA») en tant que prestataire pour l'utilisation du service d'e-mail d'ePost («service d'e-mail»).

1.2. Les présentes CG E-mail s'appliquent en complément aux conditions générales KLARA et en font partie intégrante.

2. Conclusion du contrat

2.1. Le client est lié par le contrat dès le moment où le service d'e-mail est activé pour lui et qu'il a accepté les CG correspondantes.

2.2. Le contrat doit être autorisé par KLARA. Un éventuel refus doit être communiqué au client si possible dans les dix jours ouvrables à partir de la commande.

3. Durée du contrat et résiliation

3.1. La durée de validité du contrat court à partir du moment où le client passe commande au sens du chiffre 2.1. et à condition que la commande soit acceptée (cf. chiffre 2.2.).

3.2. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

3.3. Le contrat peut être résilié à tout moment par le client et par KLARA, moyennant un préavis de trois mois pour la fin d'un mois civil.

3.4. La résiliation doit être notifiée par voie électronique ou par écrit.

4. Services fournis par KLARA

4.1. Le client jouit du droit d'utiliser le service d'e-mail à titre onéreux pendant la durée du contrat.

4.2. Les droits d'utilisation selon le présent contrat sont incessibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une sous-licence.

4.3. Le service d'e-mail offre principalement les prestations suivantes:

- Adresse électronique @epost.ch
- Accès via le Webclient et IMAP
- Espace de stockage de maximum 5 Go

- Carnet d'adresses
- Calendrier
- Fonctions antispam et antivirus

4.5. Les informations détaillées sur les services, produits et prix ainsi que sur l'assistance sont disponibles sur le site Internet de KLARA et sur celui d'ePost.

4.6. Les services sont fournis en collaboration avec des tiers.

5. Mesures contre les logiciels malveillants

KLARA s'assure que ses filtres antispam, antihameçonnage et antivirus sont à la pointe de la technologie. KLARA a le droit de déplacer ultérieurement les e-mails nuisibles (p. ex. hameçonnage, virus, vers) qui n'ont pas été reconnus par les filtres dans le dossier spam de la boîte aux lettres électronique du client. S'agissant de l'envoi de logiciels malveillants (p. ex. virus, vers, etc.) et de l'utilisation illicite (p. ex. envoi de spam), KLARA peut filtrer les e-mails envoyés via le service d'e-mail et, le cas échéant, bloquer l'envoi.

6. Garantie

6.1. KLARA ne garantit pas que les fonctions du service d'e-mail marchent parfaitement sur tous les terminaux. KLARA n'offre pas non plus de garantie quant à la protection complète du filtre anti-logiciel malveillant avant la réception d'e-mails ou de spams infectés par ce type de logiciel.

6.2. KLARA exclut toute responsabilité pour les éventuels dommages causés au système du client par des e-mails infectés par un logiciel malveillant. Le client est lui-même responsable de la mise en place de mesures visant à empêcher la réception et la diffusion de spams, d'e-mails d'hameçonnage et de logiciels malveillants sur ses systèmes.

7. Suppression du compte e-mail

En cas de non-utilisation du compte e-mail depuis au moins 365 jours, KLARA se réserve le droit de le supprimer sans préavis, y compris tous les services qui y sont inclus, à savoir l'adresse e-mail, le carnet d'adresses et le calendrier avec son contenu (e-mails, contacts, rendez-vous, tâches). Pour le client, il n'en résulte aucune prétention à des dommages et intérêts vis-à-vis de KLARA.